Mouvement des Entreprises de France

Mobilisation pour l’insertion professionnelle des personnes réfugiées

Publié le 23 juin 2022

A l’occasion de la journée mondiale des réfugiés, le 20 juin 2022, le Medef souhaite rappeler son engagement sur ce sujet, à travers les différentes actions et initiatives menées.

L’intégration socio-économique des réfugiés est tout autant une affaire de solidarité qu’une opportunité économique car ces derniers représentent un potentiel pour nos entreprises et nos économies.

L’insertion professionnelle est au cœur de l’intégration des réfugiés. Convaincues que la diversité est une source de richesse et de créativité, les entreprises s’investissent pour proposer des opportunités professionnelles aux personnes réfugiées.

Récemment, un grand mouvement de solidarité a émergé pour accueillir les personnes fuyant l’Ukraine, y compris du secteur privé.

Des expérimentations portant sur les réfugiés qualifiés, menés avec Each One et la Fédération bancaire française

Le Medef a lancé dès 2018 des expérimentations pour la reconversion professionnelle de réfugiés qualifiés : expérimentales au départ, ces actions conduites avec EachOne sont déployées par la Fédération bancaire française. Chaque année, entre 20 et 40 personnes suivent un accompagnement pour accéder à des métiers qualifiés de la banque.

Plus récemment, Each One a lancé une coalition « *Each One for Tomorrow* »

La coalition *Each One for Tomorrow* fédère un nombre de grandes entreprises qui souhaitent s'investir durablement dans le recrutement des personnes réfugiées et prennent des engagements chiffrés. L’occasion pour ces entreprises, qui sont par ailleurs régulièrement interpellées sur les questions de la diversité, de l’égalité et de l’inclusion, de réinventer leurs modèles pour contribuer aux transitions en cours.

Il s’agit de démontrer qu’accompagner les nouveaux arrivants vers l’emploi est un pari gagnant-gagnant : les entreprises notamment gagnent à y pourvoir rapidement des postes clés, à booster leur marque employeur par une approche innovante et responsable de la gestion des talents, à créer de la valeur par le développement de l’emploi local.

La Charte de l’inclusion des réfugiés en entreprise : lancement le 20 juin 2022, par Singa et Utopies

Le cabinet de conseil et think-tank Utopies s’est associé à l’ONG Singa, qui accompagne de nouveaux arrivants (personnes réfugiées, demandeurs d’asile…) autour de projets sociaux, professionnels et entrepreneuriaux, pour porter la « *Charte de l’inclusion des personnes réfugiées et exilées en entreprise* ».

Signe de l’intérêt des entreprises françaises pour l’insertion des réfugiés dans l’emploi, une quarantaine d’entre elles (des grands groupes comme des PME) est déjà signataires de cette charte, lancée officiellement le 20 juin dans le cadre de la Journée mondiale des réfugiés.

Leurs actions porteront notamment sur l'accompagnement de ces personnes (apprentissage de la langue, accueil, formation), et leur bonne intégration dans leurs effectifs.

Participation du Medef au colloque « *Solidarité internationale et inclusion socioéconomique des réfugiés, quel rôle pour les entreprises ?* », organisé par UNHCR et CCI : 22 juin 2022

A l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, ICC, ICC France et le Haut-Commissariat aux Réfugiés (UNHCR) organisent un colloque sur l'inclusion socioéconomique des réfugiés en partenariat avec la Chambre de Commerce de Paris.

Avec la participation du Medef, et du Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises notamment, les débats porteront sur la manière dont les entreprises peuvent contribuer à l'amélioration des conditions d'inclusion sociale et économique des réfugiés.

Outils pratiques : Vademecum Inclusion par l'emploi du Medef

La question de l'inclusion par l'emploi des personnes qui en sont éloignées est au cœur des travaux du Comité Inclusion par l'emploi du Medef. Le Comité considère que l'emploi reste le principal vecteur d'inclusion et de lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Ainsi, le Comité a élaboré récemment un guide pratique destiné aux entreprises afin de les aider à mettre en place des actions en faveur de l'inclusion par l'emploi, en identifiant notamment les outils à leur disposition, les initiatives sur lesquelles s'appuyer, ou les partenariats stratégiques à développer.

Plusieurs fiches thématiques, réalisées en fonction d'un public accompagné, sont consultables en accès direct sur le site du Medef ; un focus spécifique porte sur l'inclusion dans l'emploi des personnes réfugiées : ICI

Pour télécharger le Vademecum « *Inclure par l'emploi des personnes qui en sont éloignées : Pourquoi faire, comment faire ?* » : ICI